

SYSTÈME DE RÉFÉRENCE

14. Les références inscrites dans la colonne 7 de la Liste des rapports renvoient aux manuels existants, dans l'ordre suivant :

- a) symbole du manuel;
- b) volume (s'il y a lieu);
- c) chapitre ou section; et
- d) annexe (s'il y a lieu).

15. Les symboles utilisés pour désigner les manuels sont les suivants :

CC – Correspondance et communications;

CTMAR – Conseil du Trésor, volume sur les marchés;

DSE – Directives sur le service extérieur;

ERP – Manuel de la gestion du personnel recruté sur place;

FINEX – Manuel du FINEX;

GB – Manuel de la gestion des biens;

GF – Manuel de la gestion financière;

GM – Manuel de la gestion du matériel;

RH – Manuel de la gestion des ressources humaines;

IC – Manuel des instructions consulaires;

IS – Manuel des instructions de sécurité;

PROT – Manuel du Protocole.